

Confédération est à même de fonctionner comme un tout cohérent et coordonné, qu'il s'agisse de répondre aux questions d'un recenseur ou de souscrire à une police d'assurance.

Dans les dossiers de construction de la nation, la Chambre travaille avec efficacité et camaraderie. L'humour a même parfois droit de cité. George-Étienne Cartier peut, par exemple, enlever sa casquette de chef du gouvernement de fait et se moquer gentiment de lui-même : « [...] les avocats ont la réputation de ne plus savoir s'arrêter quand ils se mettent à parler³² », dit-il. En réponse à une question sur l'impact des droits de douane sur la fleur de farine dans les Maritimes, le ministre des Finances Francis Hincks promet « de faire une déclaration bientôt ». « Dans un discours fleuri », lance l'ancien ministre des Finances Alexander Galt³³. À d'autres moments, les députés font étalage de leur remarquable érudition, citant les classiques à l'appui d'un raisonnement ou, comme il arrive fréquemment au libéral Edward Blake, décortiquant les subtilités du droit constitutionnel. La Chambre semble être alors l'incarnation d'une jeune nation qui s'habitue vite à sa propre diversité et commence à exprimer sa confiance dans ses délibérations démocratiques. Cette bonne humeur n'est sans doute pas étrangère à l'annonce par M. Hincks que le jeune Dominion enregistre un excédent budgétaire évalué à 2,4 millions de dollars. La sécurité financière engendre un nationalisme expansif.

Pendant tout ce temps, les journalistes assis dans la « tribune des étrangers » suivent tant bien que mal les délibérations. Au début d'avril, une certaine agitation semble s'emparer de la Chambre. Le printemps est là et les parlementaires se mettent à penser à leur famille et à leurs électeurs. George-Étienne Cartier parle d'une prorogation imminente, mais demande quelques jours de plus pour mettre la dernière main à la résolution sur la Colombie-Britannique et pour mettre en marche le projet de chemin de fer du Pacifique. Enfin, le 14 avril 1871, les députés se réunissent tôt, expédient quelques affaires financières, votent pour que leurs confrères manitobains nouvellement élus soient payés pour toute la session et se rendent en procession au Sénat pour voir le gouverneur général donner la sanction royale aux 57 lois qui ont été adoptées. Ensuite, la Chambre est prorogée. Convoqués de nouveau à Ottawa le 25 mai, les députés se rendent sans doute en toute hâte à la gare pour prendre le train du retour au foyer³⁴. Le sort encore incertain de Louis Riel, la négociation de la Colombie-Britannique et les négociations sur les pêches à Washington doivent leur trotter dans la tête, car ces questions reviendront sûrement lorsqu'ils se réuniront la prochaine fois. Il y a aussi des élections en vue; cela fait maintenant quatre ans que les électeurs ont été appelés pour la première fois à choisir leurs députés fédéraux. Mais pour le moment, leur travail à Ottawa est terminé. La quatrième session de la première législature du Parlement a pris fin et ses délibérations conservées pour la postérité dans les colonnes des journaux sont maintenant reconstituées dans la présente publication.

Duncan McDowall
Département d'histoire
Université Carleton
Ottawa, 2004
Révisé en 2010

32. 8 mars 1871.

33. 1^{er} mars 1871.

34. La convocation des députés en mai constitue un mystère. En fait, la Chambre ne reprendra ses travaux que le 11 avril 1872. La convocation de mai 1871 peut s'expliquer du fait que John A. Macdonald doit rentrer de Washington et qu'il faut faire approuver d'une manière ou d'une autre par le Parlement l'accord conclu. Macdonald appose sa signature au traité provisoire de Washington le 8 mai, puis repart pour Ottawa peu après, mais le traité ne sera débattu à Ottawa qu'en 1872 et n'entrera en vigueur qu'en 1873.